

DIS NO

Association pour la prévention de la maltraitance
et des abus sexuels envers les enfants

11ème Assemblée Générale ordinaire 8 mai 2006 à 19h30 - La Treille, Prilly

Membres présents : Bernard Amoureux, Elisabeth Dumartheray, Charlotte Crettenand, Stéphane Fischer, Viviane Freymond, Professeur Claude Gailloud, Natahlie Guiffault, Pierre-Albert Jaques, Sandrine Marty, Corinne Pasche, Gilbert Pasche, Hélène Pasche, Faty Reis, Nathalie Torrent, Liliane Urfer

Membres du comité : François Boillat, Roland Pasche, Felipe Visson, Rosemonde Rossel

Non membres présents : Claudia Balli, Karine Belloir, Sylvie Schuttel

Membres excusés : Christa Calpini, Bernard Cardinaux, Jean Cavalli, Anne-Marie Crausaz, Michel Demartin, Michel Deppierraz, François Farron, Yves Faurobert, Odile Jaegger, Odette La Du Paul, Adalbert Jaque-Parriaux, Eliane Launaz (Sipe), Jacqueline Maurer, Alain Mentha, Didier Planche, Christian Polin, Suzette Sandoz, Régina Steffen, Mme Vocat

Point 1 - Accueil, liste de présence :

Le président Roland Pasche ouvre l'assemblée à 19h40.

Sont salués le Professeur Gailloud, membre du comité d'honneur et toujours fidèle à nos assemblées, ainsi que Pierre-Albert Jaques, ancien président de l'Association.

Il est noté la participation plus importante que les années précédentes.

L'association ne demandant pas de quorum, nous prendrons les décisions à la majorité.

Demande de modification de l'ordre du jour, inversion des points 9 et 10

> *Modification approuvée à l'unanimité*

Point 2 - Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mars 2005

La lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2005 n'est pas demandée.

> *Adopté à l'unanimité.*

Point 3 - Rapport du président M. Roland Pasche - activités 2005

Les activités sont passées rapidement en revue étant donné qu'un rapport d'activité a été envoyé à chaque membre. Celui-ci remplace le bulletin d'information et sera édité chaque année.

Il n'y a pas eu de stands cette année, ceci à cause des travaux au centre ville de Lausanne et parce que nous n'avons pas eu de demandes spécifiques. Toutefois, nous savons que nous pouvons compter sur des bénévoles prêts à nous aider.

La mise sur pied d'un groupe de parole en Valais avec l'Association Faire le Pas suit son cours.

Les tapis de souris sont en train d'être distribués dans toutes les classes de 6^{ème} du canton de Vaud.

Nous avons obtenu un numéro de téléphone fixe pour l'association : 0840 222 999.

Les bénévoles, dont plusieurs sont là ce soir, sont remerciés pour tout le travail qu'ils ont fourni au cours de l'année.

La prochaine réunion d'information aux membres et aux bénévoles aura lieu le 6 juin 2006.

Point 4 - Rapport du caissier M. Stéphane Fisher (SFS fiduciaire)

Les comptes sont distribués (et annexés au PV) et passés en revue.

Une question est posée sur le compte WIR. Il est expliqué qu'il s'agit d'une monnaie d'échange entre entreprises. Nous avons reçu Fr. 10,000.- de dons, mais n'avons pas beaucoup de possibilités de les dépenser. Comme le restaurant la Treille les accepte pour moitié de leur facture, nous réglons chaque année une partie des frais de l'Assemblée Générale en chèque WIR.

Point 5 - Rapport des vérificateurs des comptes

La vérification a été difficile, un des vérificateurs ayant été reconduit sans être présent, un autre absent pour cause d'accident, et le troisième ayant déménagé.

En conséquence Bernard Amoureux ne peut pas produire un rapport final, vu que la vérification doit se faire à deux. Il a toutefois vérifié les comptes et confirme qu'ils sont tenus avec précision et exactitude. Il manque la quittance du don de Fr. 7,000.00 à Faire le Pas, qui a été demandée. Stéphane Fischer va aller voir Alain Mentha.

Il est suggéré de mettre une réserve sur les comptes, sujet à l'approbation d'Alain Mentha. En cas de problèmes, l'approbation sera reportée à l'année prochaine.

> L'Assemblée accepte à l'unanimité les comptes tels que présentés sujet à l'approbation de M. Mentha + l'abstention du vérificateur

Point 6 - Adoption des comptes 2005

> Les compte 2005 sont approuvés à l'unanimité

Point 7 - Fixation des cotisations 2006

Il est proposé de maintenir les cotisations à Fr. 30.- pour les membres individuels et Fr. 50.- pour les familles.

> Propositions acceptée à l'unanimité.

Point 8 – Nomination des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2006

Rapporteur : Alain Mentha, Suppléant : Elisabeth Dumarterey et Nathalie Guiffault (élues pour deux ans)

> Vérificateurs des comptes élus à l'unanimité

Point 9 - Présentation et adoption du projet de création du Centre DIS NO pour la prévention, l'information et le soutien.

Felipe Visson présente le projet de création du centre DIS NO, une structure permanente pour répondre aux missions de l'Association : Prévention, Information et Soutien.

Le document de présentation est distribué (et annexé à ce PV) et passé en revue, ensuite la place est laissée aux questions :

Une personne demande si le genre de soutien que l'on veut mettre en place a été défini. Oui, ce serait dans la continuité de ce qui se fait déjà, comme par exemple l'accompagnement d'une personne dans le cadre d'un procès ou la publication d'un livre. Ce sont souvent des demandes, que les centres LAVI ne prennent pas en charge. Rosemonde Rossel fait part de l'appel qu'elle a reçu cette semaine, d'une femme demandant de l'aide, parce qu'elle se sentait dépassée avec son enfant et sentait qu'elle pouvait déraiser. Ces demandes prennent du temps et demandent du suivi.

Il est rappelé que l'Association ne s'occupe pas directement des enfants.

Pierre-Albert Jacques, ancien président, précise que pour l'avoir vécu, il est difficile d'avancer sans une structure et que c'est une suite logique dans l'évolution de l'Association.

La personne pressentie pour ce poste est François Boillat, un des membres fondateurs et la personne la plus apte au sein de l'Association. L'idée de création du Centre DIS NO a germé parce qu'il y avait une personne à l'interne capable de le faire. François Boillat est un autodidacte, cela fait 10 ans qu'il est l'homme de terrain de l'Association, horloger de formation, sa profession hors des milieux de la maltraitance ou de la psychologie, a souvent mis beaucoup plus facilement à l'aise les personnes qui font appel à lui. Pierre-Albert Jacques atteste que François Boillat est tout à fait compétent pour assumer cette fonction.

Bernard Amoureux demande si François Boillat doit rester membre du comité. Il est répondu que non. Si le projet est accepté, il présentera sa démission ce soir. Le comité fonctionnera à trois et mettra en priorité son agrandissement.

Si le projet est accepté, il démarrera immédiatement. Une évaluation sera faite lors de la prochaine assemblée générale et il sera décidé alors de sa continuité ou pas.

- > *Projet de création du Centre DIS NO accepté à l'unanimité*
- > *Il est pris note de la démission du comité de François Boillat*

L'Assemblée est remerciée pour sa confiance

Point 10 - Adoption du budget 2006

Le budget est présenté par Stéphane Fischer, une copie est distribuée (et annexée au PV)
Le professeur Gailloud nous rappelle qu'il ne faut pas hésiter à solliciter chaque année la Loterie Romande
> *Le budget 2006 est accepté à l'unanimité.*

Point 11 - Proposition de modifications de status :

Le comité propose trois modifications de statuts :

- a) Suppression de l'article 3.2 : *"Tous ses membres travaillent bénévolement dans le cadre de l'Association"*

Depuis le début de l'Association, les membres travaillent bénévolement, cela représente une quantité d'heures impressionnantes. Le comité est confronté depuis plusieurs années à des problèmes de secrétariat, il est difficile de trouver quelqu'un car cela demande du temps. Il a été envisagé de

dédommager la secrétaire. Paradoxalement, dans la situation actuelle, elle ne pourrait pas être secrétaire si elle est membre de l'Association. Voilà le but de la suppression de cet article.

Pierre-Albert Jacques fait la suggestion d'indiquer : "tous les membres travaillent en principe bénévolement". Personne n'y voyant d'objections c'est la modification suivante qui est acceptée

a) Modification de l'article 3.2 : "*tous ses membres travaillent en principe bénévolement dans le cadre de l'Association*"

> *Modification acceptée à l'unanimité.*

b) Suppression de l'article 5.8 : "*Nomme des commissions de travail ou des agents de liaison avec les autres associations*"

> *Suppression de cette ligne acceptée à l'unanimité.*

c) Modification de l'article 5.10 comme suit : "*...Le président, le trésorier et un membre du comité signent collectivement à deux*"

> *Modification acceptée à l'unanimité.*

Point 12 – Divers et propositions individuelles

Aucune proposition ne nous est parvenue.

Divers : Présentation d'un deuxième livre édité aux Editions DIS NO "*Enfance v(i)olée - ou comment avoir supporté l'insupportable*" écrit par Patty. Vendu au prix de Fr. 18.00.

François Boillat précise que ce livre est un bon exemple de demande de soutien qui nous parviennent. Cette personne a appelé parce qu'elle voulait publier un livre, afin que son vécu serve à éviter que d'autres enfants subissent la même chose. Elle avait besoin d'un coup de pouce, que l'on donne de la valeur à son récit et souhaitait connaître les démarches pour la publication.

C'est une situation qui s'est passée il y a une trentaine d'années, François Boillat se demande si cela pourrait se reproduire aujourd'hui, grâce à la prévention. On oublie que le travail de prévention n'est pas si vieux que cela. Il serait bien d'en faire une évaluation.

L'assemblée est conclue à 20h55 avec remerciements à toutes les personnes présentes.

Procès-verbal rédigé par Rosemonde Rossel